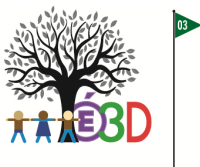




Le Principal

à

L'ensemble de la Communauté Scolaire

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINEMINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATIONÉtablissement en
Démarche de
Développement
DurableDEPARTEMENT DE LA
GIRONDE**Collège Jules Ferry**
22 rue Jules Ferry
BP 50291
33210 Langon

Téléphone : 05 57 98 02 40

ce.0330083l@ac-bordeaux.frSite: webetab.ac-bordeaux.fr /
college-julesferry-langonDossier suivi par :
Le Principal**OBJET** : Déconfinement phase 3 – reprise du Lundi 22 juin

Madame, Monsieur,

Le Président de la République a annoncé dimanche 14 juin une reprise obligatoire des cours au collège à compter du lundi 22 juin.

Le Protocole Sanitaire National modifié (document joint) pour mettre en œuvre cette demande nous a été communiqué ce mercredi 17 juin en soirée. Il prévoit (page 2) :

... " Les mesures à prendre nécessitent de tenir compte du contexte propre à chaque ...établissement..."

Les règles de distanciation sont assouplies, mais le port du masque, le lavage des mains, la limitation des mouvements et du brassage des groupes restent d'actualité.

Nous maintenons le principe d'une salle pour chaque classe, ainsi que les dédoublements d'horaires de récréation ou les sens de circulation prévus dans le dispositif voté en Conseil d'Administration exceptionnel.

Dans le cadre de ce nouveau protocole, le service de demi pension ne peut pas être assuré avec la totalité de l'effectif (nettoyage obligatoire des surfaces de contact après chaque passage d'élève différent, aération de 15mn entre chaque service, capacité d'accueil du self limitée à 150 place en temps normal...). Dès lors le collège maintient le principe d'accueil par groupe. Les 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} du groupe 1 seront accueillis du lundi 22 juin au vendredi 26 juin. Les 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} du Groupe 2 seront accueillis du Lundi 29 juin au vendredi 3 juillet La facturation des repas tiendra compte des dates d'accueil prévues. Le régime des élèves (externe ou demi-pensionnaire) ne pourra plus être modifié.

Les parents d'élèves des groupes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème qui ne reprendront que le 29 juin seront contactés téléphoniquement en priorité entre le jeudi 18 à 13h30 et le vendredi 19 juin par le service Vie Scolaire pour leur donner des informations plus complètes.

Nous vous invitons à continuer de consulter régulièrement Pronote : des aménagements d'emplois du temps sont susceptibles d'être nécessaires. Les demandes particulières devront être adressée par écrit (mail ou pronote) au service concerné . vie-scolaire1.0330083l@ac-bordeaux.fr ou secrétariat d'établissement : ce.0330083l@ac-bordeaux.fr

Vous pouvez justifier directement des absences et retards de votre enfant par pronote. Le calendrier de remise des manuels pour les 3^{ème} reste inchangé. Pour les autres niveaux le ramassage aura lieu à la rentrée de septembre.

Nous vous remercions de votre participation. Cordialement.,

Le Principal